



AUTORISATION POUR L'USAGE DE PHOTOGRAPHIES SUR INTERNET

PERCEPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

La section tir à l'arc de l' Avia club de Bordeaux, demande l'autorisation d'utiliser des photographies sur lesquelles vous êtes reconnaissable, prises au cours de l'activité sportive suivante :

Intitulé de l'activité : Tir à l'arc :

Dates de l'activité : du 1^{er} septembre au 31 août.

Lieu : 26, rue Emile Combes 33270 Floirac

Ces photographies seront accessibles, sur support du site internet de cette section :

<https://arcaviabordeaux.weebly.com>

Pour la période d'adhésion à la section.

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

PARTIE A REMPLIR PAR LA PERSONNE

Je soussigné.....

Déclare autoriser cette section sportive désigné ci-dessus à utiliser des photographies, sur lesquelles je suis reconnaissable, dans le cadre précis décrit ci-dessus uniquement.

Déclare refuser d'être photographié dans le cadre de cette activité sportive.

Je prends possession du règlement intérieur sur le site internet de la section

Date : Signature

